

COMITE DE SOUTIEN

LA MINOTERIE – THEATRE DE LA JOLIETTE - MARSEILLE

Situé en plein cœur du périmètre Euroméditerranée, le **Théâtre de la Minoterie** « Scène conventionnée pour les expressions contemporaines » est un lieu de création unique dans ce secteur, un lieu de vie et d'échanges artistiques. Depuis 22 ans, il œuvre et contribue au rayonnement culturel de Marseille par des programmations ayant accueilli des milliers de spectateurs, une bibliothèque de théâtre contemporain dépositaire, à ce jour, de plus de 10000 ouvrages support de commande à auteur, des salles de travail mises à la disposition de centaines de compagnies en résidence, un hall d'exposition ayant accueilli nombre de plasticiens, de multiples collaborations avec les lieux culturels de la ville, et par la mise en place de partenariats actifs et inventifs avec les établissements scolaires, les structures hospitalières et de proximité du quartier.

La Minoterie -Théâtre de la Joliette s'affirme plus que jamais comme un lieu dynamique de création contemporaine soutenu par les instances publiques.

Aujourd'hui son existence et ses actions sont mises en péril par les spéculations immobilières qui bouleversent ce périmètre. En effet, ses propriétaires ont vendu à un promoteur. Le bâtiment sera donc rasé à terme.

La Ville de Marseille et l'Etablissement public Euroméditerranée reconnaissent le **Théâtre de la Minoterie** comme un outil culturel indispensable dans ce quartier.

Ils s'engagent à maintenir le Théâtre en place jusqu'à ce qu'une solution de relogement définitive et acceptable soit trouvée.

Mais à ce jour les solutions proposées par la Ville de Marseille se sont avérées, pour une raison ou pour une autre, irréalisables.

Après le traumatisme de la découverte d'un permis de démolition accordé par erreur pendant l'été 2007, et en contradiction avec les engagements pris par la Ville de Marseille, cette dernière et Euroméditerranée se sont engagés au cours de **la réunion du 19 septembre 2007** à décider d'un projet de relogement définitif au plus tard le **31 décembre 2007**.

Trois lieux ont été proposés et doivent être l'objet d'une étude de faisabilité par Euroméditerranée : technique, financière et délai de réalisation.

La décision définitive sera présentée au Conseil Municipal du **4 février 2008**.

Conscients que la disparition des activités du Théâtre de la Minoterie représenterait pour le quartier de la Joliette en pleine expansion et pour les ambitions culturelles de la Ville de Marseille une perte considérable,
Nous, soussignés, soutenons son équipe pour veiller à l'aboutissement de ces projets, dans les délais arrêtés par les représentants de la Ville de Marseille et de l'établissement public Euroméditerranée lors de la réunion du 19 septembre 2007.

Pour rejoindre le Comité de Soutien La Minoterie – Théâtre de la Joliette

COURRIER A ADRESSER : 9-11, rue d'Hozier 13002 - MARSEILLE - Tel : 04 91 90 07 94 - Fax : 04 91 90 17 74

Site : [http : // www.minoterie.org](http://www.minoterie.org) - email : info@minoterie.org